



Extrait du registre des délibérations de la commune de Commune de Villemeux sur Eure
Séance ordinaire du 24/02/2017

L'an 2017 et le vingt quatre du mois de février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur RIGOURD Daniel, Maire.

Présents : Monsieur RIGOURD Daniel, COUVÉ Christel, Monsieur BIDANCHON Xavier, Madame HUET-RANGUIN Christine, DOGUET Claude, Madame TOMIC Danielle, Monsieur LHUISSIER Patrice, Monsieur RICARD Jean-François, Madame JODEAU Huguette, Monsieur VERTEL Sébastien, BAUBION Guy, Madame AYMÉ-PAPILLON Nadine, Monsieur MARTIN David, Madame BERSIHAND Louise.

Absents excusés :

Madame TÉTON-SALMON Céline a donné pouvoir à Monsieur RIGOURD Daniel.

Secrétaire de Séance : Madame HUET-RANGUIN Christine

Le compte-rendu du conseil du 27 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

La séance a débuté par une présentation du compteur LINKY faite par Monsieur CHAMARD d'ENEDIS (anciennement ERDF).

ENEDIS a entrepris de remplacer gratuitement l'intégralité des compteurs existants par le nouveau compteur Linky. Cette opération concerne 35 millions de compteurs au plan national et va se déployer dans le département d'Eure-et-Loir entre le 2^{ème} semestre 2017 et 2022. Pour Villemeux, ce serait 2019. Les relevés de consommations seront effectués de façon automatique, quotidiennement à distance, permettant ainsi de ne plus avoir de factures estimées. Les interventions pour les mises en service, résiliations ou modifications de puissance seront également plus rapides. Le débat a permis d'échange, de clarifier et de lever certaines interrogations des élus sur la sécurité du système et la vie privée des utilisateurs.

2017-2-1 Fonds Départemental d'Investissement 2017 – Chaudière gaz à l'école maternelle

Il est urgent de remplacer la chaudière au fuel actuelle. La cuve à fuel installée à l'école maternelle est défectueuse. Il est nécessaire de la remplacer par une chaudière gaz.

Le montant estimatif des travaux est de 15 840.27 € HT, soit 19 008.32 € TTC.

Il est donc proposé de solliciter une subvention au titre de la rénovation des équipements publics du fonds départemental d'investissement 2017 à 30 % du montant HT, soit 4 752.00 €.

Ainsi le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter une subvention au titre de la rénovation des équipements publics du fonds départemental d'investissement 2017 à 30 % du montant HT, soit 4 752.00 €.

Le plan de financement pour cette opération s'établit ainsi :

DFI : 4 752 €

Autofinancement : Montant travaux TTC – Subventions

19 008.32 € - 4 752 €, soit 14 256.32 €

L'échéancier prévisible des travaux : juillet 2017

2017-2-2 Association La Vallée Royale de l'Eure – cotisation 2017

Lors de l'assemblée générale de l'association du 6 septembre 2016 à Croisy-sur-Eure, il a été décidé de ne pas augmenter le montant des cotisations qui s'élève à :

20 € cotisation pour les sites de la Vallée Royale de l'Eure (ou plus si vous le souhaitez)

50 € cotisation pour les sites dont la fréquentation est plus importante (chapelle Royale de Dreux, château d'Anet, château d'Acquigny, château de Guainville, château de Maintenon, ville d'Evreux, ville de Nogent-le-Roi, ville de Rouen, ville de Chartres).

Ainsi, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE de reconduire notre cotisation pour 2017 pour un montant de 20 €.

2017-2-3 Projet d'implantation d'éoliennes par la société VOLKSWIND - Avis

Lors du conseil municipal du 16 décembre 2016, la société VOLKSWIND est venue en séance présenter son projet de création de 6 éoliennes sur le territoire de la commune.

Suite à cette présentation, les membres du conseil municipal ont échangé sur le projet.

Aujourd'hui, il vous est demandé de vous prononcer sur le projet d'implantation de 6 éoliennes supplémentaires sur notre territoire.

Ainsi, Le Conseil Municipal, après délibération, à la MAJORITÉ : 1 pour – 1 abstention – 13 contre DÉCIDE d'émettre un avis défavorable au projet d'implantation des éoliennes par la société VOLKSWIND.

Pour : 1 Madame COUVE

Abstention : 1 Monsieur DOGUET

Contre : 13

Tour de table :

❖ **Monsieur le maire** rappelle les dates des élections présidentielles les 23 avril et 7 mai. Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 19h00. Il demande que chacun soit présent pour assurer une permanence dans les bureaux de votes (3 personnes présentes dans chaque bureau) et participer au dépouillement des résultats.

Monsieur le Maire confirme que la commune est d'accord pour vendre une partie de la parcelle cadastrée B 1239 au 40 Grande Rue. Le montant estimatif est de 1000 €, pour une superficie d'environ 36 m². Les frais de bornage et de notaire restent à la charge de l'acheteur. Il a été précisé également à l'acheteur présumé que le mur de séparation serait intégralement construit sur son terrain pour éviter les problèmes de mitoyenneté.

Enfin Monsieur le Maire confirme que le Crédit Agricole sera définitivement fermé le 7 mars 2017.

L'aménagement de la place R. Hélix va faire l'objet prochainement d'une consultation des entreprises. Il faudra procéder à l'abattage des arbres morts et prévoir au budget leur remplacement.

❖ **Monsieur MARTIN** souhaite connaître la date de distribution du bulletin municipal. Monsieur le Maire précise qu'il sera distribué par le service technique la semaine 9.

❖ **Monsieur BAUBION** souhaiterait que la municipalité lance une campagne d'information pour inciter la population à venir voter pour les élections présidentielles.

Monsieur le Maire estime que ce n'est pas le rôle de la mairie de demander aux villemeusiens d'aller voter. C'est un acte volontaire. De toute façon, il y aura une campagne nationale d'information pour aller voter.

❖ **Madame AYME-PAPILLON** fait un point sur la MSP.

Le samedi 25 février est prévue une réunion pour la création d'un comité de pilotage dont l'objectif est de réfléchir sur les statuts d'une Société d'Economie Mixte.

L'ARS est toujours en attente d'un projet écrit par l'équipe médicale pour pouvoir prétendre à des subventions de la Région. Il faut donc impérativement que les médecins s'impliquent davantage dans le projet.

S'il fallait comparer les dossiers présentés par Tremblay et Villemeux, il semblerait que celui de Villemeux est le plus avancé et le plus élaboré.

Le montage d'un tel projet est long. Il pourrait aboutir dans quatre à cinq ans.

❖ **Monsieur DOGUET** fait le point sur le conseil syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux de Villemeux. La situation financière du syndicat est préoccupante. Le syndicat ne dispose pas actuellement de trésorerie suffisante pour faire face à des travaux non prévus. Il faudra certainement envisager à l'avenir l'augmentation du prix de l'eau pour faire face au renouvellement du réseau actuel.

❖ **Monsieur RICARD** informe le conseil que les toitures aux écoles sont vétustes. Il a demandé des devis à différents artisans. Le montant des rénovations des toitures est estimé à 68 400 €. Monsieur BIDANCHON s'est fixé un programme de rénovation sur 3 ans.

❖ **Madame HUET-RANGUIN** confirme l'ouverture officielle d'une classe.

La séance est levée à 22h55

Les Conseillers,

Le Maire,

Le secrétaire de séance, Christine HUET-RANGUIN.